



La Sauvegarde de Haute-Saône recrute : Pour le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) de Haute-Saône Un MEDECIN PEDIATRE OU NEUROPEDIATRE (H/F)



CDI



1 ETP



VESOUL



A pourvoir le 01 janvier 2022



Rémunération selon expérience

Le CAMSP de Haute-Saône aujourd'hui rattaché au GH 70, sera géré à compter du 1er janvier 2022 par l'Association Haute-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (AHSSEA). Il intégrera le pôle handicap enfance milieu ouvert composé en outre de 3 SESSAD et des équipes diagnostiques.

Le CAMSP 70 est un centre ressource de consultation à disposition des parents dès lors qu'ils s'interrogent sur le développement de leur enfant. Les consultations ont lieu à la demande des parents ou sur les conseils d'un professionnel.

Le CAMSP 70 est polyvalent et reçoit des enfants de 0 à 6 ans en raison d'une prématurité, d'une hospitalisation néonatale, d'un retard psychomoteur, d'un déficit moteur, sensoriel ou intellectuel, d'un trouble de la communication ou du langage, de difficultés de comportement, d'un trouble de l'interaction et de l'échange. Il a pour objectifs le dépistage, le diagnostic et la rééducation précoce du handicap chez les enfants. Le CAMSP permet aux enfants accueillis de bénéficier de soins et d'un accompagnement médico-social de qualité, assurés par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels médicaux, paramédicaux, et socio-éducatifs.

En référence au projet associatif et au projet de service, le **médecin Pédiatre ou neuropédiatre** veille à la qualité de la prise en charge médicale en favorisant une action coordonnée des différents intervenants adaptée aux besoins des enfants et de leur famille, il participe aux actions de réseau du CAMSP.

Rattaché(e) hiérarchiquement à la directrice du CAMSP, l'action du médecin pédiatre ou neuropédiatre se fait sous la responsabilité du médecin pédiatre coordonnateur. Le pédiatre est responsable de ses prescriptions et de la mise en place des soins délivrés par le CAMSP. Il participe à la permanence et la qualité des prestations.

Dans le cadre des activités du pôle, des consultations pédiatriques pourront être réalisées à destination du public des SESSAD.

VOS MISSIONS :

- le médecin participe au projet thérapeutique de l'enfant et à sa mise en œuvre en lien avec le médecin pédiatre coordonnateur et les médecins MPR, ORL et pédopsychiatre.
- Il assure des consultations médicales d'évaluation du développement et de dépistage des enfants adressés au CAMSP.
- Il propose des évaluations diagnostiques et/ou fonctionnelles et des bilans complémentaires à visée étiologique.
- Il est responsable de ses prescriptions de rééducations à mettre en œuvre par les personnels paramédicaux de l'équipe ou auprès de professionnels extérieurs.
- Il reçoit l'enfant et sa famille et travaille à la mise en place d'un diagnostic. Il évalue au mieux du point de vue médical les capacités de l'enfant. Chaque consultation donne lieu à un compte-rendu qui est envoyé avec l'accord des parents au médecin traitant et aux spécialistes concernés.
- Dans le respect du secret médical, il veille à rendre accessible et compréhensible aux parents et à l'équipe pluridisciplinaire les aspects cliniques de l'état de santé de l'enfant. Il facilite ainsi la prise de conscience des difficultés inhérentes à la déficience de l'enfant.
- Il peut être amené à assurer une représentation du CAMSP auprès des partenaires extérieurs. Il participe aux actions de partenariat avec les réseaux et de filières de soins relatifs au handicap et à la petite enfance, en lien avec les autres médecins et avec tous les acteurs de la santé (établissements hospitaliers, soins ambulatoires et libéraux).

VOS AVANTAGES :

- Salaire annuel brut minimum de 56 K€ (pouvant varier selon l'expérience)
- 18 jours de congés trimestriels en plus des 25 jours de congés légaux, 5 jours RTT, récupération des jours fériés qui tombent le weekend ;
- Horaires annualisés sur 39 heures hebdomadaires ;
- Prévoyance ;
- Mutuelle (prise en charge à hauteur de 60 % par l'employeur) ;
- Ticket restaurant (valeur de 8€) ;

LE CANDIDAT IDÉAL :

- Docteur en médecine titulaire d'une spécialité en Pédiatrie, ou neuropédiatrie, inscription à l'ordre des médecins ;
- **Permis B et schéma vaccinal complet OBLIGATOIRE**
- Connaissance du public accueilli en CAMSP, en neuropédiatrie, en situation de handicap, en troubles du neuro développement chez l'enfant et justifiant d'une expérience sur des fonctions similaires ;
- Qualités relationnelles favorisant le travail en équipe pluridisciplinaire.

POUR POSTULER :

Adresser votre candidature à l'attention de Mme Virginie GAMBACHE, directrice de Pôle

virginie.gambache@ahssea.fr